

Université

de Strasbourg

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 3 juin 2025

Délibération
n° 63-2025
Point 4.6.1.1

Point 4.6.1.1 de l'ordre du jour

Tarifs 2025-2026 et renouvellements des formations diplômantes de la Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion proposées hors SFC

EXPOSE DES MOTIFS :

Les diplômes d'université sont créés en application de l'article L.613-2 du Code de l'éducation qui dispose que « les établissements peuvent {...} organiser, sous leur responsabilité, des formations conduisant à des diplômes qui leurs sont propres ou préparant à des concours ».

Ces diplômes doivent s'autofinancer et l'inscription aux formations correspondantes donne lieu au versement d'un droit déterminé par le Conseil d'administration de l'université après avis de la Commission de la formation et de la vie universitaire, en fonction du coût complet de ce diplôme.

Aux montants soumis à l'approbation du conseil, s'ajoute le droit national de scolarité fixé annuellement par arrêté du Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Selon le niveau auquel ces diplômes conduisent, le droit de scolarité national applicable est celui du niveau Licence ou du niveau Master.

La composante ne souhaite pas augmenter ses tarifs pour l'année 2025/2026

Le 6 mai 2025, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé, par 36 voix pour et 2 abstentions.

Rapporteur : Rachel SCHURHAMMER, vice-présidente Formation

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve les tarifs 2025-2026 et renouvellements des formations diplômantes de la Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion proposées hors SFC.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	36
Nombre de voix pour	29
Nombre de voix contre	1
Nombre d'abstentions	6
Ne participe pas au vote	0

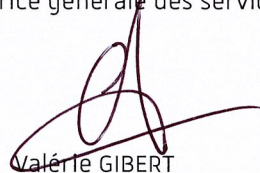
Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 4 juin 2025

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT

			Tarifs 2024-2025	Tarifs 2025-2026	
Composante	Diplômes	Droits de base (L ou M)	FI droits spécifiques	FI droits spécifiques	Remarques / Modifications
Droit, Economie, Gestion, et Sciences politiques et sociales					
Droit	DU Investigations financière et analyse financière criminelle	M	Fermé en 2024/2025	Fermé en 2025/2026	
Droit	1A				
Droit	2A				
Droit	3A				
Droit	DU Clinique Droits de l'homme	M			
Droit	1A		350	350	
Droit	2A		150	150	
Droit	DU Diplôme de Juriste Conseil d'Entreprise				
	1ère année	L	150	150	
	2ème année	M	150	150	
	3ème année	M	900	900	
Droit	DU Pollutions, nuisances et résilience - Acteurs de la protection de l'environnement	M	150	150	
Droit	DU Pratique et contentieux des relations de travail	L			
	Fomation initiale		450	450	
	Prépa-talents		1500		
Droit	DU Terminologie juridique anglaise	M	112	112	
Droit	DU Etat de droit en Europe	M	0	N'ouvre pas en 2025-2026	
Droit	IEJ Préparation au CRFPA pour inscrits à au DU EJIP	M	200	200	
Droit	IEJ Préparation à l'examen d'accès au CRFPA	M	400	400	
Droit	IEJ ERAGE				
Droit	IEJ Prépara on aux concours Justice/police/gendarmerie		900	900	
Droit	DU Etudes judiciaires et policières	M	Fermé en 2024/2025	Fermé en 2025/2026	

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion

Dénomination du DU : **Clinique des Droits de l'Homme**

Date d'approbation par le Conseil de composante : 7 avril 2025

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) : /

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention:/

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : 8 en 1^{ère} année, 4 en 2^{ème} année

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? oui

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) : Les cours sont répartis entre la Faculté de droit (enseignements mutualisés avec le Master 1 mention Droit des libertés et le Master 2 mention Droit international parcours Droit international) et la Fondation René Cassin- Institut international des Droits de l'Homme (séminaires cliniques et enseignement dans le cadre de la session annuelle).

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master : /

(*ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master*)

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	13 (1 ^{ère} année) 2 (2 ^{ème} année)		1 (2 ^{ème} année – césure)
Formation Continue			

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (53€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (<i>Volume d'enseignement * taux horaire chargé</i>)	/	Droits spécifiques: (<i>ne pas prendre en compte les droits de base</i>)	4 700 €
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	940 €	Autres recettes *	790 €
IIDH – Fondation René Cassin	4 550 €		
Total des dépenses	5 490 €	Total des recettes	5 490 €
Résultat (dépenses - recettes)		0	

*A préciser : prise en charge composante

Commentaire du résultat :

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer <i>les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants</i>):/
--

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	12 (1 ^{ère} année) 9 (2 ^{ème} année)	5 550 €
Formation Continue		
Exonération		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (<i>52€ à minima</i>)

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (<i>Volume d'enseignement * taux horaire chargé</i>)	/	Droits spécifiques: (<i>ne pas prendre en compte les droits de base</i>)	5 550 €
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	1 110 €	Autres recettes *	/
IIDH – Fondation René Cassin	4 200 €		
Autres dépenses : mission réception	240 €		5 550 €
Total des dépenses	5 550 €	Total des recettes	
Résultat (dépenses - recettes)		0	

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
DA8LU1	350	Apogée
DA8LU2	150	Apogée

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI ou NON

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC) SANS modification AVEC modification

Composante : Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion

Dénomination du DU : **Diplôme de juriste conseil d'entreprise**

Date d'approbation par le Conseil de composante : 7 avril 2025

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Fédération Nationale pour le Droit de l'Entreprise – 34 bis rue Vignon, 75009 PARIS

La FNDE coordonne les enseignements et en finance une partie (50 heures d'enseignement en droit fiscal, droit des sociétés et droit social).

La FNDE organise aussi des enseignements au mois de juin, qui se déroulent à l'Université de Montpellier et qui donnent lieu à la délivrance d'un certificat de spécialisation.

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : 25 inscrits non exonérés au titre des trois années du diplôme sont nécessaires pour équilibrer le budget

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? oui

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) : La première année de DU est adossée à la troisième année de Licence ; les deuxièmes et troisièmes années de DU sont adossées au Master Droit des affaires, parcours Juriste conseil d'entreprise, 1^{ère} et 2^{ème} année.

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :

- 40,5 HeTD au titre de la première année de DU
- 72 HeTD au titre de la deuxième année de DU
- 340 HeTD au titre de la troisième année de DU

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	18 DU 1 ^{ère} année	0	0
	28 DU 2 ^{ème} année	0	0
	26 DU 3 ^{ème} année	0	0
Formation Continue			

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (<i>Volume d'enseignement * taux horaire chargé</i>)	23 530 €	Droits spécifiques: (<i>ne pas prendre en compte les droits de base</i>)	30 300 €
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	6 060 €	Autres recettes *	
Autres dépenses*	710 €		
Total des dépenses	30 300 €	Total des recettes	30 300 €
Résultat (dépenses - recettes)		0	

*A préciser :

Commentaire du résultat :

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer *les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants*) :

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	18 DU 1 ^{ère} année	
	27 DU 2 ^{ème} année	
	27 DU 3 ^{ème} année	
Formation Continue		
Exonération		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	23 530 €	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	31 050 €
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	6 210 €	Autres recettes *	
Autres dépenses*	1 310 €		
Total des dépenses	31 050 €	Total des recettes	31 050 €
Résultat (dépenses - recettes)		0	

*A préciser

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme

LICENCE X (1^{ère} année)

MASTER X (2^{ème} et 3^{ème} année)

Droits spécifiques (décliner les années (1^{ère} et/ou 2^{ème} et/ou 3^{ème} année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
DAUEU1/320	150 euros	Apogée
DAUEU2/320	150 euros	Apogée
DAUEU3/320	900 euros	Apogée

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : Oui ou Non

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion

Dénomination du DU : **DU Pollutions, nuisances et résilience – Acteurs de la protection de l'environnement**

Date d'approbation par le Conseil de composante : 7 avril 2025

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

néant

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention : /

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention : /

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : **20**

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? Oui

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) : Master Droit de l'environnement et Master Plante, environnement et génie écologique *PEngÉ* (Faculté des sciences de la vie)

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master : 16 HCM

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	35		1
Formation Continue			

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (53€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	1 272 €	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	5 100 €
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	1 020 €	Autres recettes *	/
Autres dépenses*	2 808 €		

Total des dépenses	5 100 €	Total des recettes	5 100 €
Résultat (dépenses - recettes)		0	

*A préciser : frais de mission et réception

Commentaire du résultat :
Le nombre des inscrits est en hausse et retrouve son niveau de l'année 2022-2023. L'équilibre financier est atteint.

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer *les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants*):/

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	30	
Formation Continue		
Exonération	2	

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (53€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	1 272 €	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	4 200 €
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	840 €	Autres recettes *	/
Autres dépenses*	2 088 €		
Total des dépenses	4 200 €	Total des recettes	4 200 €
Résultat (dépenses - recettes)		0	

*A préciser

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD); ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
DAU5U1	150 euros	Apogée

Le diplôme ouvre-t-il droit à L’AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI ou NON

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU : /

RENOUVELLEMENT DE DU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion

Dénomination du DU : **DU Pratique et contentieux des relations de travail**

Date d'approbation par le Conseil de composante : 7 avril 2025

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

Alors que la première année du DU Pratique et contentieux des relations de travail est encore en cours, il apparaît utile de procéder à certaines évolutions pour la prochaine rentrée universitaire, tant sur la maquette de formation que sur les modalités d'évaluation des connaissances et des compétences :

I. Modifications de la maquette de formation

Les modifications apportées sont de trois ordres :

▪ Ajout d'une matière à choix dans le Module Ouverture

Le cours d'**Histoire du droit du travail et de la conjoncture sociale** (mutualisé avec la troisième année de Licence Droit général) est ajouté à la liste des matières au choix proposée aux étudiants dans le *Module Ouverture*. Une évolution utile pour la préparation du concours de l'inspection du travail auquel prépare le diplôme.

▪ Augmentation du volume d'heures d'un séminaire

Le séminaire **Droit des conditions de travail** (*Module Approfondissement*) évolue : **20h CM** (au lieu de 15h) et **6h TD** (au lieu de 4h). Une évolution rendue nécessaire par la densité du programme de cette matière. Le volume qui avait été retenu ne permettait pas de couvrir l'entièreté du programme.

▪ Ajout d'heures de séminaires d'aide à l'insertion professionnelle

Pour les étudiants ayant choisi dans le cadre du *Module Insertion professionnelle* le stage obligatoire, sont ajoutées **4h de séminaire** d'aide à l'insertion professionnelle (rédiger son CV, recherche d'offres d'emploi et de stage, simulation d'entretiens d'embauche).

II. Modifications des MECC

▪ Modification des coefficients du contrôle continu

Les Modules Approfondissement et Ouverture font l'objet d'un contrôle continu commun, dont l'évaluation se décompose, actuellement, comme suit : *10 % au titre de l'assiduité ; 30 % de la participation orale et écrite ; 60 % au titre de l'épreuve de grand oral.*

La modification à modifier les coefficients afin de conférer un poids plus conséquent à la participation orale et écrite laquelle est évaluée tout au long de la formation.

Il s'agit donc de faire évoluer les coefficients comme suit :

- 10 % au titre de l'assiduité ;
- 40 % de la participation orale et écrite ;
- 50 % au titre de l'épreuve de grand oral.

- **Mise en place d'une session de rattrapage pour les épreuves terminales du Module Fondamentaux**

Autres partenariats :

1) Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) Grand Est

6, rue Hirn 67085 STRASBOURG
grand-est.dreets.gouv.fr
03.69.20.97.71

2) Institut national du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle (INTEFP)

1498, route de Sain Bel
69280 Marcy L'étoile
04 78 87 47 47

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : 13 étudiants

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? Oui

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) : Licence Droit, Master 1 Droit social

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master : 117 HETD

(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	17		3 (prépa Talent)
Formation Continue	1		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	53
------------------------------------	----

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (<i>Volume d'enseignement * taux horaire chargé</i>)	6 201	Droits spécifiques: (<i>ne pas prendre en compte les droits de base</i>)	9 553
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques (FI) et prélèvement SFC	3 098	Autres recettes *	9 500
Autres dépenses*	9 754		
Total des dépenses	19 053	Total des recettes	19 053
Résultat (dépenses - recettes)		0	

*A préciser : Autres dépenses : heures de suivi des étudiants, heures de responsabilité pédagogique, gestion administrative, mission réception ; Autres recettes : subventions DREETS et INTEFP

Commentaire du résultat :

La première année de fonctionnement du DU Pratique et contentieux et relations du travail a été un succès en terme de nombre d'inscrits. Ce bilan est encourageant pour la suite.

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer *les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants*) :

S'agissant de la 1^{ère} promotion, nous ne disposons pas encore de données de suivi de cohorte. En revanche, nous pouvons souligner la grande diversité des profils d'étudiants et apprenants au sein de la formation (reprise d'études, réorientation, formation continue, etc). Un conseil de perfectionnement va être organisé prochainement mais les premiers retours des inscrits témoignent d'un haut niveau de satisfaction concernant le contenu des enseignements et l'organisation de la formation.

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	13	450
Formation Continue	0	3 428
Exonération (Prépa Talent)	1	0

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (52€ à minima)	53
------------------------------------	----

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	6 360	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	5 850
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	1 170	Autres recettes *	6 500
Autres dépenses*	4 820		
Total des dépenses	12 350	Total des recettes	12 350
Résultat (dépenses - recettes)		0	

*A préciser Autres dépenses: heures de suivi des étudiants, heures de responsabilité pédagogique, gestion administrative, mission réception ; Autres recettes : subventions DREETS et INTEFP

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
DAUMUA/450	450 (FI)	APOGEE

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI ou NON

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion

Dénomination du DU : **Terminologie juridique anglaise**

Date d'approbation par le Conseil de composante : 7 avril 2025

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

Néant

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention : /

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention : /

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : 60

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ?

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s):/

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master : 96 HETD

(*ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master*)

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	69		10
Formation Continue			

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (53€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	5 088 €	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	6 608 €
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	1 322 €	Autres recettes *	/
Autres dépenses*	198 €		
Total des dépenses	6 608 €	Total des recettes	6 608 €
Résultat (dépenses - recettes)		0	

*A préciser : frais de mission et réception

Commentaire du résultat :

Le nombre d'inscrits est stable par rapport à l'année universitaire 2023-2024. L'équilibre financier est atteint.

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer *les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants*) : /

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	70	
Formation Continue		
Exonération	10	

*ajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (53€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	5 088 €	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	6 720 €
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	1 344 €	Autres recettes *	
Autres dépenses*	288 €		
Total des dépenses	6 720 €	Total des recettes	6 720 €
Résultat (dépenses - recettes)		0	

*A préciser : mission réception

3. Paramétrage des droits d'inscription

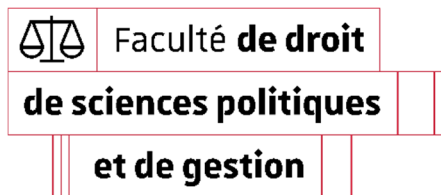
Droits de base du diplôme LICENCE MASTER

Droits spécifiques (*décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires*). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
DAU7U1/101	112	Apogée

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI NON

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU: /



Institut d'études judiciaires

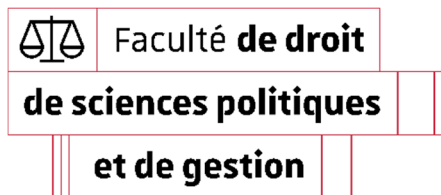
Droits spécifiques 2025/2026 (approuvés au conseil de faculté du 27 janvier 2025)

FORMATION	Niveau	Montant des droits spécifiques
Préparation aux concours Justice/police/gendarmerie	Master	900 €

La préparation aux concours de l'administration judiciaire, policière et de la gendarmerie :

Cette préparation a pour but de valoriser les compétences acquises par les étudiants préparant au sein de l'IEJ les concours d'accès aux professions de la justice (école nationale de la magistrature, école nationale des greffes...) ; de la police et de la gendarmerie au sens large.

Ces compétences portent sur le droit pénal, civil et public mais aussi sur la connaissance du monde contemporain (culture générale), sur la culture spécifique au monde de la justice et de la police, sur la maîtrise de la note de synthèse, sur la gestion du stress, sur la préparation sportive (le cas échéant), que les étudiants s'approprient à exercer.



Institut d'études judiciaires

Droits spécifiques 2025/2026 (approuvés au conseil de faculté du 27 janvier 2025)

FORMATION		Niveau	Montant des droits spécifiques
IEJ – Préparation à l'examen d'accès au CRFPA (étudiants inscrits au DUEJP)	Renouvellement	Master	200 €
IEJ – Préparation à l'examen d'accès au CRFPA	Renouvellement	Master	400 €